

LA CARTOGRAPHIE DE LA MEUSE ENTRE VERDUN ET SEDAN DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

LECTURES MILITAIRES D'UN FLEUVE

Par Michel DESBRIÈRE

Le mythe de la Meuse rivière-frontière né du traité de Verdun (843), véhiculé encore dans les textes des X^e et XVI^e siècles¹ a perdu de son acuité au début de la guerre de Succession d'Espagne (1702-1714). Désormais le Pré carré défend les «lisières» du royaume. Par ailleurs, le ralliement de l'Electeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas espagnols, à la cause défendue par Louis XIV permet de couvrir la frontière et les troupes bataves qui occupaient les places de la Barrière depuis le traité de Ryswick sont remplacées par des troupes françaises en février 1701 avec l'accord de Philippe d'Anjou devenu Philippe V.

La guerre entre les troupes franco-espagnoles et les coalisés se double d'une autre guerre, sans hauts faits d'armes, qui vise à affaiblir l'adversaire au plan économique en exigeant des populations frontalières le versement de la contribution². Le phénomène apparu pendant la guerre de Trente ans se manifeste désormais à chaque conflit; il est à l'origine de l'implantation d'une ligne de défense sur les bords de la Meuse destinée à empêcher l'entrée des partis en Champagne. Si les textes permettent de suivre l'évolution des structures défensives légères construites à cet effet sur la rive gauche de la Meuse et de ses affluents³ il faut en revanche attendre le début du XVIII^e siècle pour que soient levées des cartes à grande échelle (topographie générale⁴) localisant les tours et redoutes qui font face aux gués. Ce décalage dans le temps entre le texte et la peinture est dû au fait que les militaires n'avaient pas un besoin impérieux de cartes de cette zone. Comme les campagnes se déroulaient au de là du Pré carré, les ingénieurs du roi levaient en priorité et souvent dans l'urgence les cartes des pays occupés.

Les premières cartes du cours de la Meuse entre Verdun et Mézières ne sont donc pas l'oeuvre d'ingénieurs mais d'hommes qui ont arpenté les bords du fleuve; leurs travaux fournissent une représentation d'une certaine réalité

géographique voulue, choisie, réalisée (...) en fonction de finalités, d'idées, de possibilités. Chaque carte est le résultat, l'expression d'une association d'agents et de conditions, de demandes et de facteurs techniques qui, combinés, lui confèrent son originalité⁵.

L'analyse de quatre documents cartographiques illustrera cette définition de P. Pinchemel et permettra de tirer quelques enseignements sur la cartographie topographique à but stratégique ou militaire du début du XVIII^e siècle. L'étude portera sur la construction des documents, sur la nature des objets recensés plutôt que sur la forme de leur représentation et elle associera les cartes non pas en suivant l'ordre chronologique mais en fonction de leur nature profonde. Ainsi seront regroupées deux cartes «linéaires» et deux cartes «surfaciées». Cette terminologie empruntée à la classification des toponymes⁶ est appliquée ici par extension au produit cartographique. Une carte sera déclarée «linéaire» lorsqu'elle révélera une disproportion notable entre la «longueur» et la «largeur» de l'espace saisi et que, de plus, se manifestera un déficit important au niveau des objets recensés annihilant la notion d'espace. En revanche une carte «surfaciée» offrira outre un meilleur rapport largeur/longueur un nombre suffisant d'objets permettant d'appréhender l'espace.

Le Cours de la Meuse entre Saint-Mihiel et Mézières, 1714 avec postes militaires, gués, indications de distances⁷ a été levé soit au début de la guerre de Succession d'Espagne, soit après 1710. L'auteur inconnu a dessiné le document en se déplaçant parallèlement à la Meuse sur la rive gauche et en faisant face à un ennemi potentiel. Afin de donner une échelle à la carte, il a précisé les distances séparant les villages (ex: De Villefranche à Dun, une grande lieue, cf. fig. 4) et dans les intervalles ainsi définis, il a levé le cours de la Meuse à l'estime en projection

1. Daniel NORDMAN, *Frontières de France*, Paris, nrf, Gallimard, 1998.

2. Hubert VAN HOUTTE, *Les occupations étrangères en Belgique sous l'Ancien Régime*, Gand, Van Goethem, Paris, E. Champion, 1930.

3. Michel DESBRIÈRE, *Champagne: le double rôle des nouvelles lignes de défense pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg*. 125^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, Lille-Villeneuve d'Ascq, 10-15 avril 2000. Actes à paraître au CTHS.

4. François de DAINVILLE, *Le langage des géographes*, Picard, Paris, 1964, p. 54.

5. Monique PELLETIER, *Tours et contours de la terre*, Presses de l'École des Ponts et Chaussées, Paris, 1999. Avant-propos de Philippe Pinchemel, p. 11.

6. Multiples occurrences dans les Bulletins d'information de l'IGN.

7. Service historique de l'Armée de terre, LIB 535, 1 file ms, coul., 450 x 42 cm, échelle approximative 1 : 27 000.

zénithale (alors que l'espace environnant est traité en perspective cavalière) et il n'a retenu que quelques objets géographiques. L'importance réservée à chacun d'eux induit une hiérarchie. Outre la Meuse, objet linéaire qui structure le document, l'auteur accorde la priorité aux places fortes (objet ponctuel complexe) et aux redoutes et tours. Enfin, il mentionne les villages (réduits à un objet ponctuel simple : l'église) qui fournissent à la garde des tours et redoutes et en assurent l'entretien, ainsi que quelques châteaux, points d'appui éventuels. Alors que l'ensemble du bâti est traité en perspective (fig.1), l'auteur a dû utiliser un autre mode de représentation (plan) pour Verdun (fig.2) car la ville se situe sur la rive gauche de la Meuse. C'était la seule solution possible pour ne pas occulter le cours du fleuve. Exceptionnellement des objets surfaciques sont pris en compte lorsqu'ils ont une valeur stratégique: bois de part et d'autre de la Meuse à proximité d'un gué, ou structure défensive complexe en raison du relief et du cours de la Meuse (fig.3). Chaque objet dessiné est nommé, mais la toponymie est indifférenciée.

L'auteur a délibérément surdimensionné les structures défensives légères afin d'en rendre compte dans le détail, créant un phénomène d'anamorphose qui perturbe la lecture du document (fig.4). Pour tempérer cet effet, il a précisé la distance en pas séparant les tours et redoutes.

Malgré l'indéniable qualité du graphisme, la carte révèle des hésitations techniques: hormis le cours de la Meuse et les tours et redoutes solidement accrochées à ses rives, les villages semblent flotter dans l'espace, faisant de la carte un document linéaire hybride, mi-instrument mi-analogue. Enfin, le message véhiculé, celui d'une Meuse fortifiée et infranchissable, lié aux multiples anamorphoses, est trompeur puisque les redoutes ne sont pas à portée de fusil les unes des autres.

*La Carte du cours de la Meuse depuis Verdun jusqu'à Sedan... 1733*⁸, oeuvre de Pinsard, offre quant à elle, une peinture bien différente dans la mesure où il s'agit d'une vue zénithale. La qualité du tracé du cours de la Meuse semble indiquer que l'auteur a levé la carte aux instruments ou qu'il s'est inspiré de travaux de confrères, mais il ne peut s'agir des Masse ou des Naudin qui interviennent quelques années plus tard dans le secteur...

Comme pour le premier document le cours de la Meuse structure la carte mais les objets géographiques sont cette fois beaucoup plus nombreux. Les structures défensives sur la rive gauche sont indifférenciées et seulement localisées par un petit signe carré rouge. Les gués, non nommés, sont figurés par un trait jaune plus ou moins large barrant la Meuse. Si aucune information concernant la structure et l'état dans lequel elle se trouve n'est fournie, en revanche une double numérotation apparaît sur la rive droite allant de 1 (Verdun) à 66 (amont de Mouzon) et de 1 (Mouzon) à 23 (Sedan).

Les villages aux abords du fleuve sont nommés et localisés comme sur la carte précédente, mais une hiérarchie

apparaît: les places fortes sont traitées en plan (Verdun, Sedan) (fig.5), Villefranche, Dun (fig.6) et Stenay font l'objet d'une figuration mixte (signe de village et enceinte) et Mouzon (fig.7) possède un signe de village mais une graphie identique à celle des villes déjà citées. L'orographie est traitée par un système combinant hachures et estompage et l'occupation du sol par des damiers (terres labourées) et des arbres plus ou moins denses (forêt).

Si le relief peut être considéré comme correct aux abords de la Meuse, il n'en va pas de même de l'occupation du sol qui est plus que fantaisiste comme le révéleront les deux derniers documents.

Malgré les apparences, la carte de Pinsard tend donc vers un document à valeur essentiellement linéaire. De plus, pour décrypter la signification des nombres, il faut impérativement consulter le Mémoire de Gourdon de l'Egglizière⁹ rédigé au moment où la carte fut dressée. Il apporte les informations indispensables permettant de connaître les caractéristiques des gués, l'état réel des structures défensives mentionnées et précise les travaux à entreprendre. On apprend ainsi qu'à l'époque la majorité des tours et redoutes avaient disparu, emportées par les eaux: *Le 6e (cf. fig.6) est à 400 toises au dessus de Charny, peu ou point pratiqué, ayant toujours 4 pieds d'eau sans entrées ny sorties; c'est un ancien gué de la Meuse derrière lequel il reste les vestiges d'une petite redoute qu'il sera nécessaire de rétablir et d'assurer par une estacade de 30 toises de longueur.*

La finalité de la carte est donc le rétablissement de la ligne. Contrairement au premier document directement intelligible, donc autonome, celui-ci est hétéronome.

Les deux cartes sont, malgré leur propension à la linéarité, certes intéressantes et peuvent convaincre l'intendant et la cour de l'efficacité de la ligne ou les inciter à son rétablissement, mais un certain nombre de données fondamentales indispensables aux militaires sont absentes.

La richesse des deux cartes suivantes, «surfaciques», dépasse le cadre de cette étude. Elles seront uniquement analysées sous l'angle annoncé, celui des lectures militaires de la Meuse, afin de mettre en évidence les besoins spécifiques des militaires.

La carte de M. de Vassau levée vers 1712¹⁰ permet une nouvelle approche de la vallée de la Meuse. L'auteur, comme pour le premier document analysé, s'est déplacé parallèlement à la rive gauche et a dessiné sa carte en choisissant une «projection à vol d'oiseau», ce qui lui confère plus d'homogénéité (fig.8).

Dix-huit points rouges (fig.9) répartis de part et d'autre de la vallée révèlent la méthode de construction (planchette ou graphomètre) qui a permis à l'auteur de dessiner le cours du fleuve avec précision et de positionner correctement les villages de la vallée. En revanche, les revers,

8. Archives de l'Inspection du Génie, Art. 4, Sect. 1, Para. 2, Cart. 4, n° 5, 1 file ms, coul., 162 x 42 cm, échelle graphique correspondant à une échelle numérique approximative de 1:43 200.

9. Archives de l'Inspection du Génie, Art. 4, Sect. 1, Para. 2, Cart. 4, n° 4, du 31 août 1733.

10. Arch. Dép. Ardennes, 1 Fi 533, 1 file ms., coul., 286 x 42 cm, échelle graphique 21,7 cm = 8000 pas = 3200 toises = 1 lieue de pays, soit une échelle numérique approximative de 1:29 200.

figure 1

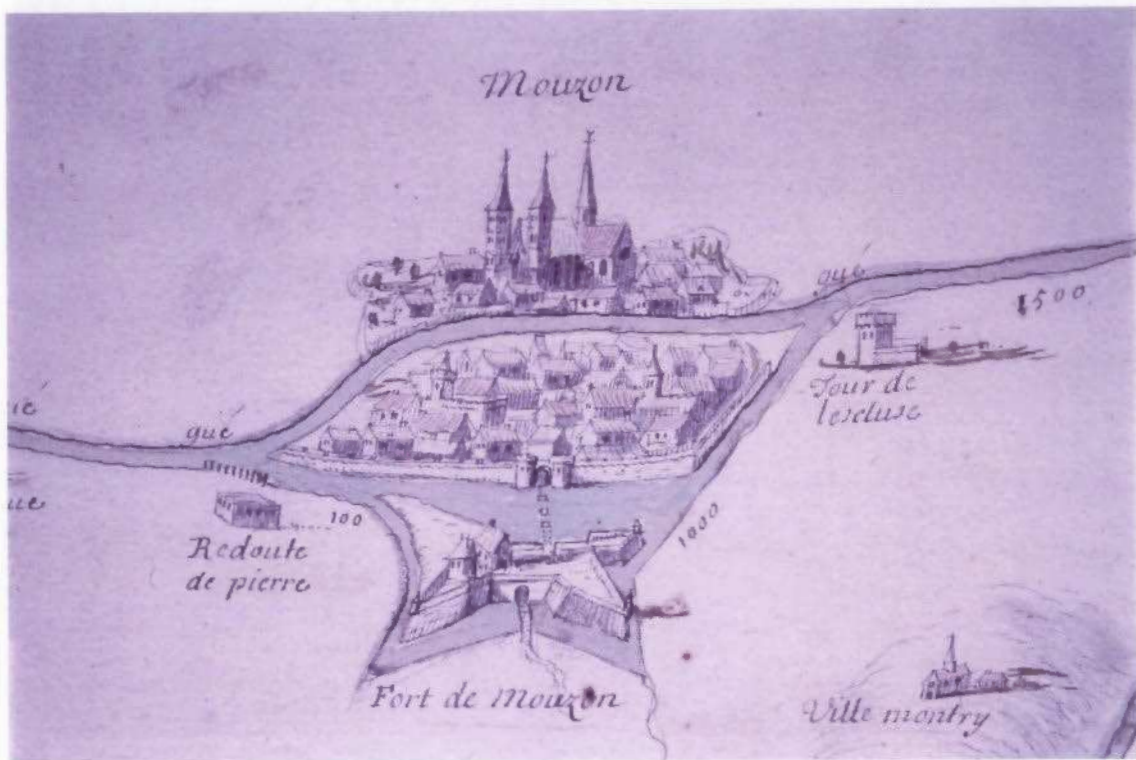


fig. 1 à 4 : Le cours de la Meuse entre Saint-Mihiel et Mézières, 1714, avec postes militaires, gués, indications de distances (titre apocryphe). SHAT, LIB 535.

figure 2

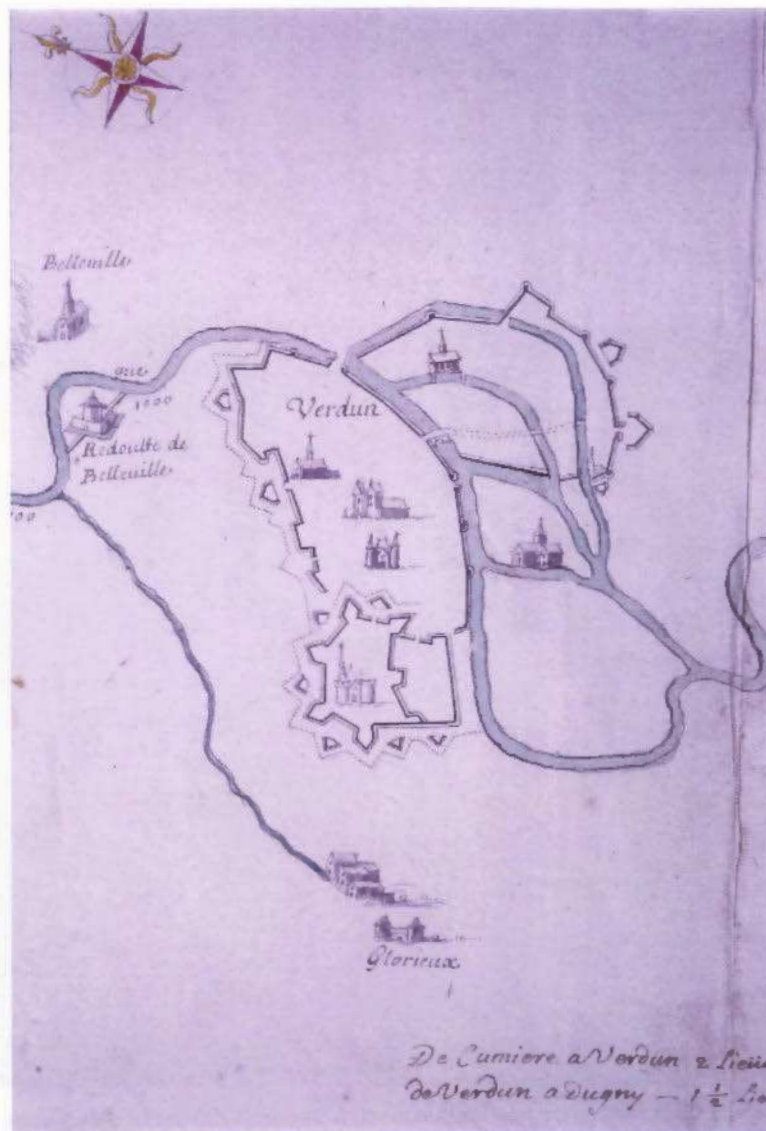


figure 3

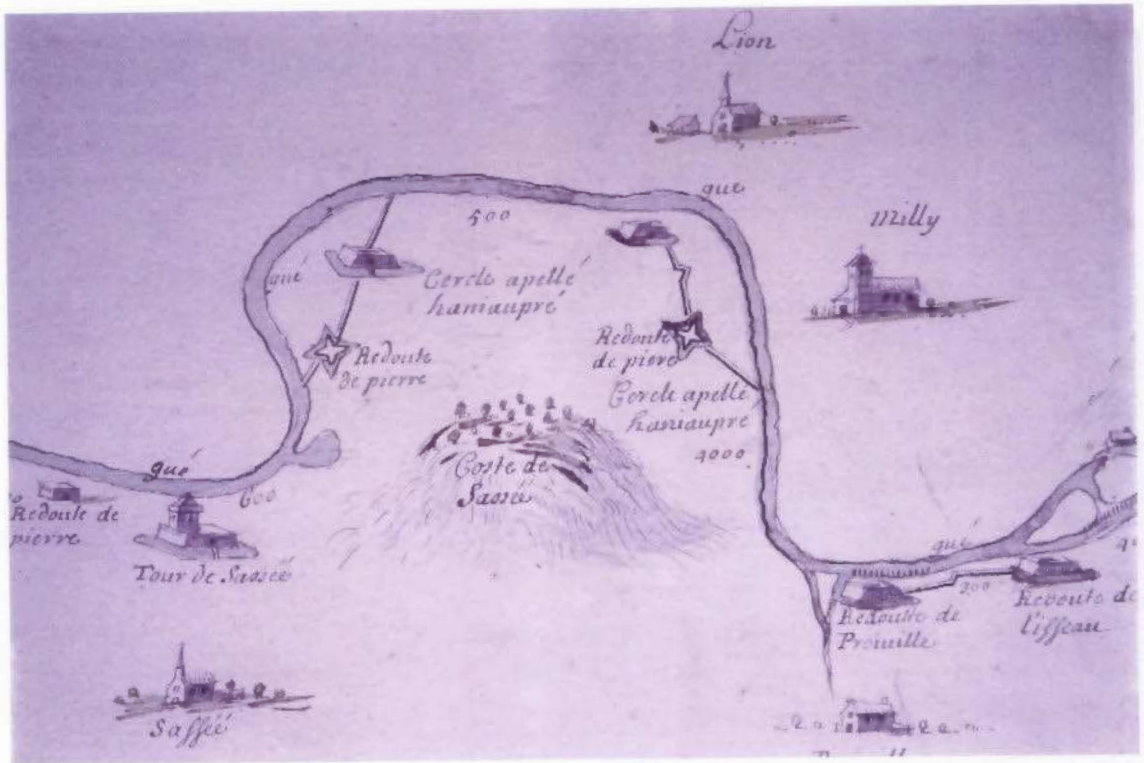


figure 5

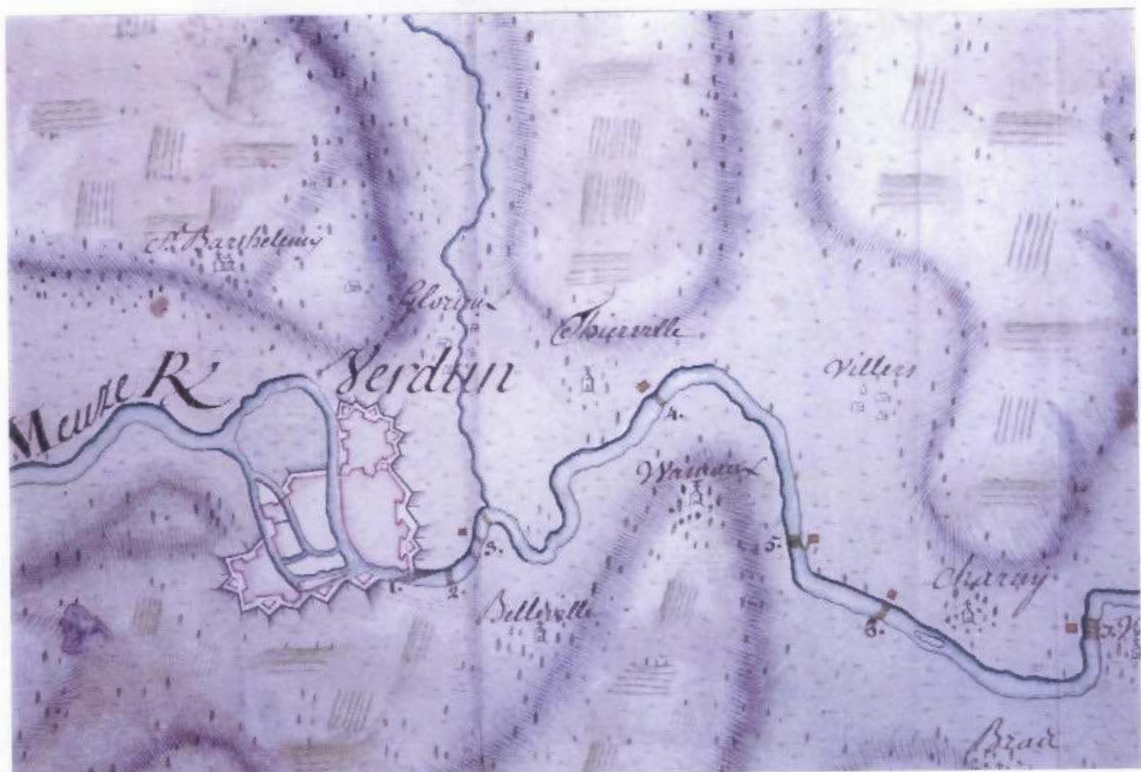


fig. 5 à 7 : Carte du cours de la Meuse depuis Verdun jusqu'à Sedan, 1733 (ajout d'une autre main: où les gueuz de cette rivière depuis cette ville jusqu'à Mouzon sont indiquez et cotez relativement aux mémoires, par Pinsard). SHAT/AIG, Art. 4, sect. 1, para. 2, cart. 4, n°5.

figure 9



fig. 8 et 9 : Plan de la rivière de Meuze, M. de Vassau
Conseil général des Ardennes, Archives départementales, 1 Fi 533.

fig.10 : Naudin n° 26.
Cartothèque IGN, Saint-Mandé



côté rive gauche, ont été dessinés à l'estime et pour la rive droite l'auteur s'est limité à la ligne de crête. Grâce à l'estompage, le relief est restitué sans pour autant masquer les nombreux objets géographiques recensés :

- Objets surfaciques: forêts, vignes, vergers (?)

Il est à noter que les terres labourées ne sont pas différenciées de la prairie.

- Objets ponctuels complexes : les villages restitués en perspective.

- Objets ponctuels simples : les tours et redoutes.

Comme sur la première carte analysée, on relève certains phénomènes d'anamorphose au niveau du bâti et du tracé de la Meuse. Mais cette fois tous les objets sont solidement implantés dans le pseudo-paysage et une relation claire s'établit entre les objets ponctuels grâce à l'apparition des chemins mentionnés par un pointillé ou par un pointillé encadré de deux traits parallèles pour les chemins principaux.

La figuration des voies de communication, le positionnement des villages à l'écart d'une Meuse anastomosée mettent implicitement en évidence une notion nouvelle: elle n'est pas la rivière sage des deux premières cartes, elle possède un lit majeur délimité par les chemins et villages des deux rives. Cette notion est confirmée par la mention *chemin d'été* à proximité de Villefranche.

Ces informations contribuent à une meilleure organisation de la ligne car elles permettent de déterminer les points les plus dangereux et elles facilitent le déplacement des troupes en fonction du niveau des eaux. La carte n'a pas seulement une valeur statique (implantation de la ligne) mais également une valeur dynamique.

Malgré la qualité globale du document, les effets négatifs liés à l'anamorphose du bâti créent un sentiment de sécurité abusif... Quoiqu'il en soit, la carte fut appréciée en haut lieu et M. de Vassau, *gouverneur du fort de l'écluse* prit en juin 1712 le commandement des troupes destinées à la garde de l'Aisne.

La carte de M. de Vassau doit maintenant être confrontée à un montage de cartes dressées par les Naudin à la fin des années 1730¹¹. Elles couvrent le secteur Verdun-Sedan (n° 29, Verdun; n° 26, Stenay amont; n° 21, Stenay aval¹²).

Comme chez Pinsard elles ont été levées aux instruments; la projection est zénithale, les gués sont mentionnés mais non nommés et un double trait barre la Meuse pour les localiser. Mais contrairement à Pinsard, l'auteur n'a pas prévu de renvoi pour apporter des informations ponctuelles complémentaires car la finalité de la carte n'est pas de gérer la ligne ou d'inciter à sa reconstruction.

Les cartes des Naudin présentent aussi de nombreux points communs avec la carte de M. de Vassau au niveau de la richesse des objets géographiques saisis. Si les vignes et vergers ne sont pas mentionnés, en revanche l'auteur a accordé une attention toute particulière au cours de la Meuse et il a pris soin de distinguer les terres labourées (damiers) de la prairie traitée dans une teinte plus soutenue (fig.10). Cette information est de la plus haute importance dans le secteur car le débit de la Meuse est très variable. En période d'étiage, il se réduit à 15 m³/s au niveau de Stenay mais atteint l'hiver 103 m³/s et lors de crues centennales 774 m³/s (1995), le niveau de l'eau se situant alors à 2,07 m au dessus de la cote de débordement¹³. En raison de l'extrême faiblesse de la pente des versants, le lit majeur atteint jusqu'à 2 km de largeur. Si on ajoute les phénomènes d'embâcle et de débâcle, on comprend mieux que les tours et redoutes construites au début du XVIII^e siècle n'étaient plus que ruines à la fin des années 1730¹⁴.

Ces cartes sont le prolongement de celles levées en pays ennemi: elles sont conçues pour aider à prévoir la campagne, le déplacement des troupes, l'implantation des camps, sans oublier le ravitaillement.

Malgré toutes ces qualités, les cartes des Naudin présentent un inconvénient au niveau de leur assemblage: les n°s 25 et 29 offrent une peinture de la rive gauche de la Meuse et pour avoir une approche globale il faut consulter les cartes 26 et 30.

Ces quatre exemples ont pour but de mettre en évidence la diversité de la cartographie «militaire» du début du XVIII^e siècle, diversité qui révèle des phénomènes moins manifestes dans la cartographie gravée (civile) et qui sont inhérents à la finalité des documents:

- phénomène d'antinomie: si à l'évidence, une carte linaire n'est pas surfacique et une carte statique pas dynamique, il n'empêche qu'une carte dynamique peut être utilisée à des fins statiques!

- phénomène de complémentarité ; cohabitation des notions d'analogon et d'instrument

- le troisième «couple», celui de l'autonomie et de l'hétéronomie, montre que si certaines cartes sont délibérément hétéronomes (cf. Pinsard), la notion d'autonomie est quant à elle toujours relative: des documents déclarés autonomes, puisque directement exploitables sans recours à des sources annexes ou connexes comme les cartes des Naudin, peuvent être enrichis par des mémoires.

Cette brève étude permet de tirer deux autres enseignements : d'une part, la carte à usage militaire est un produit hautement périssable et d'autre part, le lecteur d'aujourd'hui doit toujours consulter les archives les plus diverses afin de pouvoir préciser si le document représente une réalité ou un projet.

11. Marie-Anne CORVISIER de VILLELE, *Les Naudin et la cartographie militaire française de 1688 à 1744*, in *L'œil du cartographe*, CTHS, n° 18, Paris, 1995.

12. IGN, Cartothèque St Mandé, ms coul, 1:43200. Naudin n° 21, 212 x 48,6 cm; n° 26, 176 x 48,6 cm; n° 29 105 x 52 cm. Voir Marcel HUGUENIN, «Les Naudin», in *Bulletin d'information de l'association des ingénieurs géographes*, n° 9, novembre 1957.

13. Rapport de M. Pierre Savey, Ingénieur général des Ponts et chaussées à l'attention du Conseil général des Ardennes, dossier 95.044, 16 mai 1995.

14. *ibid.*, p. 11.